



Retenue totale de RSA

Par **Anlyky**, le **08/03/2020** à **14:16**

Bonjour, dans le cadre d'un remboursement de dette j'ai mis en place un échéancier avec la CAF. Suite à la mise à jour de dossier j'ai droit à un rappel de 931€ de RSA. Mais la CAF a retenu la totalité de cette somme en plus de l'échéancier de 140€ + 115€ (soutien familial) alors qu'il me restait moins de 300€ à rembourser. Est ce qu'ils ont le droit de retenir la totalité du rappel de RSA ? ET Est que je peux demander le renversement ? S'il existe un article de loi là dessus merci de me le transmettre. Je vous remercie par avance de votre réponse.

Par **Visiteur**, le **08/03/2020** à **18:45**

Bonjour

S'ils vous doivent un rappel de 931 € et que vous ne leur devez plus que 300 €, il devraient vous verser le solde du rappel, soit 631 €.

N'hésitez pas à intervenir auprès de la commission de recours.